

Elections des représentants des salariés au Conseil d'Administration du Groupe Air France



Les résultats du 1^{er} tour ont été rendus le 29 mars.

Avec une participation en nette hausse par rapport à 2018,
Tant sur le collège « Autres Salariés » (de 27,5% à 46,32%)
Que sur le collège « Cadres » (de 37,19% à 51,24%).

Vous avez su vous mobiliser et porter l'UNSa Aérien à ses meilleurs résultats :

- L'UNSa Aérien pour le collège « **Autres Salariés** » passe de la 5^e à la 4^e place avec son score le plus haut et en doublant son nombre de voix avec :
 - **15,22%** (+2,82 points)
- L'UNSa Aérien pour le collège « **Cadres** » progresse et obtient aussi son score le plus haut, tout en doublant également son nombre de voix à :
 - **14,26%** (+4,77 points)

L'UNSa Aérien remercie chaleureusement les salariés qui nous ont fait confiance au 1^{er} tour de cette élection. Nos idées progressent encore à 1 an d'une échéance importante : les élections professionnelles de mars 2023.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 2^{ème} tour de l'élection au Conseil d'Administration pour le Collège « Cadres ».

Vos élus et représentants UNSa Aérien Air France

Adhérer à l'UNSa Aérien

